

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

4 septembre 2013

World Economic Forum – « Global Competitiveness Report » 2013-2014

A LA VEILLE DES ELECTIONS LEGISLATIVES, UNE STAGNATION A BAS NIVEAU DE LA COMPETITIVITE QU'IL EST TEMPS D'ENRAYER

I. Faits saillants

En 2013, le *World Economic Forum* (WEF), dans son « Global Competitiveness Report 2013-2014 », classe le Luxembourg au 22^e rang mondial des économies les plus compétitives parmi 148 pays (144 en 2012). Ce classement, dont l'enquête auprès des entrepreneurs est effectuée par la Chambre de Commerce pour le volet luxembourgeois, est le même qu'à la période précédente.¹ Le Luxembourg ne parvient donc toujours pas à rétablir son meilleur positionnement historique de 2010 (20^e rang), devancé notamment par 10 pays européens dont 8 pays de l'Union européenne, risquant ainsi de perdre son statut de pays de prédilection aux yeux des investisseurs étrangers.

Les grandes tendances de l'édition 2012-2013 se confirment : le Grand-Duché continue à perdre de l'élan pour certains de ses atouts traditionnels. Citons à titre d'illustration :

- la chute de l'indicateur *d'équilibre budgétaire* de 24 places (57^e rang) ;
- la perte de deux places pour l'indicateur de *confiance dans ses politiques* (11^e rang) ;
- et le recul de 3 places dans le pilier de *l'environnement macroéconomique* (15^e rang).

L'*efficacité du marché du travail* reste marquée par une rigidité certaine, bien que de nouveaux indicateurs, tels la *capacité d'attirer des talents*, permettent au Luxembourg de gagner des places dans le classement de ce pilier (22^e place). Les désavantages compétitifs enregistrés en matière de simplification administrative dans le domaine de la création d'entreprise persistent (47^e place), alors que ceux relevés dans l'enseignement supérieur semblent s'amenuiser progressivement (36^e place, gain de 8 places). La Chambre de Commerce tient notamment à saluer :

- la progression du pilier *Education post-primaire et formation continue* de 8 places au 36^e rang, où tous les indicateurs ont évolué favorablement ;
- le gain de 15 places du pilier *Efficacité du marché du travail* (22^e rang). Toutefois, cette amélioration ne s'est pas faite à périmètre constant. De nouveaux indicateurs se sont rajoutés à ce pilier, permettant au Luxembourg de mieux se placer, notamment la *capacité du pays d'attirer et de retenir les talents* (respectivement 8^e et 11^e rang) où le Luxembourg présente des caractéristiques spécifiques relevant du grand nombre de travailleurs étrangers et frontaliers présents sur le marché du travail ;
- qui plus est, notre pays continue sur la lancée lente mais progressive dans le pilier relatif aux résultats de l'innovation où notamment les progrès en matière de *capacité d'innovation* (11^e place, gain de 5 places) sont à saluer.

¹ Ce rapport est l'un des principaux du genre à l'échelle mondiale et la compétitivité y est définie comme « l'ensemble des institutions, politiques et facteurs qui déterminent le niveau de productivité d'un pays » ; ce niveau de productivité déterminant, quant à lui, le niveau de vie et de prospérité d'une économie et de ses forces vives (investisseurs et travailleurs, notamment).

La Chambre de Commerce ne peut qu'inviter les pouvoirs publics et la société luxembourgeoise dans son ensemble à s'intéresser au présent rapport qui a le mérite d'identifier un certain nombre d'aspects intéressants, difficiles, voire de dysfonctionnements structurels de l'économie nationale qui se cristallisent et s'amplifient dans le contexte de la conjoncture actuelle. L'indicateur *d'équilibre budgétaire* chutant de 24 places au 57^e rang en est un exemple d'autant plus pertinent qu'il est calculé en pourcentages du PIB et ne relève donc pas de l'appréciation des décideurs économiques ayant participé au sondage. La dégradation de l'environnement macroéconomique se doit de capter l'attention et la réflexion des futurs *leaders* politiques en vue de porter des actions concrètes correctrices et pertinentes afin de rétablir la compétitivité de notre pays.

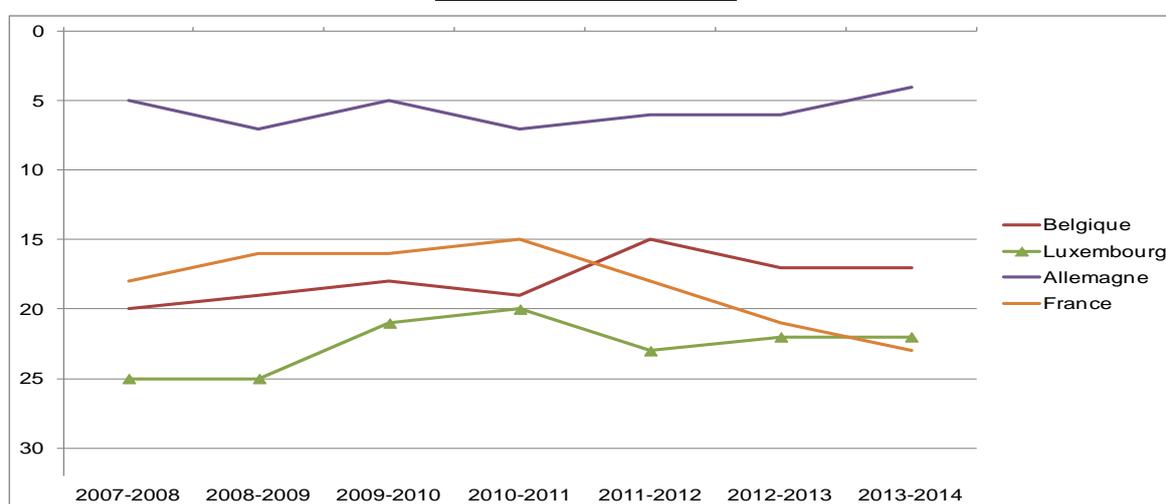
L'enquête à laquelle ont participé de nombreux chefs d'entreprise luxembourgeois permet notamment d'identifier les principaux facteurs entravant l'amélioration de la compétitivité et la faculté des agents économiques à entreprendre. Tout comme l'année dernière, la rigidité du droit du travail constitue la principale difficulté, suivie de la difficulté croissante à recruter du personnel qualifié et des lourdeurs administratives.

Tableau 1 - Les principales difficultés pour le développement d'activités au Luxembourg

Edition 2013-2014	% Réponses	Edition 2012-2013	
1.	25,0%	1.	Réglementation restrictive du travail
2.	17,4%	4.	Qualifications / éducation inadéquate des travailleurs
3.	15,4%	2.	Bureaucratie publique inefficace
4.	11,5%	3.	Capacité d'innovation insuffisante
5.	8,5%	6.	Accès au financement
6.	6,1%	5.	Inflation

Le Top-3 des pays les plus performants du classement du WEF reste inchangé : la Suisse se place première du classement (et ce depuis 2009-2010), juste avant Singapour et la Finlande. Les pays européens restent particulièrement présents dans le Top-10 du classement avec, en plus de la Suisse et de la Finlande dans le Top-3, l'Allemagne au 4^e rang (gagnant 2 places), ainsi que la Suède, les Pays-Bas et le Royaume-Uni aux 6^e, 8^e et 10^e rangs respectivement. Par rapport à ses principaux partenaires commerciaux, le Grand-Duché se retrouve toujours placé en-deçà de l'Allemagne et de la Belgique (classée 17^e) mais dépasse désormais de justesse la France, qui, classée 23^e, a cédé 2 rangs par rapport à l'année précédente.

Graphique 1 - Le classement de nos pays voisins : le Luxembourg perd du terrain par rapport à l'Allemagne



La base du classement WEF est formée par trois indices principaux, composés de 12 piliers, eux-mêmes composés d'une centaine d'indicateurs, à savoir les indices des fondamentaux de la compétitivité, dits « **Conditions de base** », tels que les infrastructures et un environnement macro-économique stable, des facteurs améliorant l'efficacité des processus de production, dits « **Facteurs d'efficacité** » (enseignement supérieur et formation continue et degré de développement des marchés financiers, par exemple) et des « **Vecteurs d'innovation** ». Cette année le Luxembourg perd 3 places dans le premier indice mais gagne respectivement 2 places dans les deux autres.

Au niveau luxembourgeois, il convient de souligner, par rapport à l'édition 2012-2013 du « Global Competitiveness Report », le recul enregistré dans 7 des 12 piliers pris en compte dans l'étude, piliers ayant trait aux *institutions*, aux *infrastructures*, à l'*environnement macroéconomique*, à la *qualité du système de santé et d'éducation primaire*, à l'*efficacité du marché de biens*, au *développement du marché financier* et à la *taille du marché*. Les 2 piliers concernant les *aptitudes technologiques* et l'*innovation* sont restés stables. Les piliers suivants se sont améliorés : *éducation post-primaire et formation continue* (36^e rang, +8 places), *efficacité du marché du travail* (+15 places pour atteindre le 22^e rang) et *degré de sophistication des entreprises* (22^e rang, +1 place), confirmant la tendance lente mais progressive du troisième indice que sont les « *vecteurs d'innovation et de sophistication* » (17^e place) où le Luxembourg occupait encore la 24^e place en 2008.

Tableau 2 - Evolution du classement du Luxembourg dans les 12 piliers de 2011 à 2013

Titre anglais	Titre français (CC)	Evolution 2012-2013 2011-2012	Edition 2013		Edition 2012		Edition 2011	
			Rang (sur 148)	Score (1-7)	Rang (sur 144)	Score (1-7)	Rang (sur 142)	Score (1-7)
Global Competitiveness Index (GCI)	Indice de compétitivité globale	0	22	5.1	22	5.1	23	5.0
Basic requirements (20%)	Conditions de base (20%)	-3	11	5.9	8	6.0	6	5.9
1st pillar: Institutions	<i>Institutions</i>	-1	10	5.6	9	5.6	8	5.7
2nd pillar: Infrastructure	<i>Infrastructures</i>	-1	13	5.8	12	5.8	21	5.6
3rd pillar: Macroeconomic environment	<i>Environnement macroéconomique</i>	-3	15	6.0	12	6.2	15	6.0
4th pillar: Health and primary education	<i>Système de santé et éducation fondamentale</i>	-8	36	6.1	28	6.2	25	6.3
Efficiency enhancers (50%)	Facteurs d'efficacité (50%)	2	22	4.9	24	4.9	23	4.9
5th pillar: Higher education and training	<i>Éducation post-primaire et formation continue</i>	8	36	4.9	44	4.7	40	4.7
6th pillar: Goods market efficiency	<i>Efficacité du marché des biens</i>	-1	5	5.3	4	5.3	2	5.4
7th pillar: Labor market efficiency	<i>Efficacité du marché du travail</i>	15	22	4.8	37	4.7	41	4.6
8th pillar: Financial market development	<i>Développement du marché financier</i>	-2	14	5.1	12	5.2	8	5.3
9th pillar: Technological readiness	<i>Aptitudes technologiques</i>	0	2	6.2	2	6.2	9	6.0
10th pillar: Market size	<i>Taille du marché</i>	-5	97	3.1	92	3.1	96	3.0
Innovation and sophistication factors (30%)	Vecteurs d'innovation (30%)	2	17	4.8	19	4.9	20	4.8
11th pillar: Business sophistication	<i>Degré de sophistication des entreprises</i>	1	22	5.0	23	5.0	21	5.0
12th pillar: Innovation	<i>Innovation</i>	0	18	4.7	18	4.8	21	4.5

II. Analyse détaillée des indicateurs

Conditions de base : perte d'élan généralisée et évolution à surveiller en matière de dépenses publiques et d'attractivité de l'environnement macro-économique

Le premier indice des **conditions de base** (« *basic requirements* ») est traditionnellement l'indice le plus fort du Grand-Duché.² Cette année confirme cependant la tendance enregistrée à la baisse depuis 2011, le pays cédant encore trois places pour se classer au 11^e rang mondial. La Chambre de Commerce tient à relever la détérioration continue dans le pilier des **institutions**, notamment due à la perte de 2 places de l'*indicateur de confiance dans les politiques* à la 11^e place (5^e place en 2009-2010) ou encore la baisse de -1 rang de l'*indicateur d'efficacité du cadre légal*, à la 9^e place (2^e place en 2009-2010). Les résultats restent mitigés pour ce qui est du critère de l'efficacité des dépenses publiques (indicateur dit « *wastefulness of government spending* ») où la 18^e place reste inchangée (contre une 8^e place en 2009-2010). Il convient notamment de garder à l'esprit, dans ce contexte, la problématique de la soutenabilité à long terme des finances publiques (dette publique officielle et cachée et intérêts y afférents). La Chambre de Commerce tient à saluer l'amélioration de l'indicateur « *burden of government regulation* » qui passe de la 37^e à la 18^e place. Cet indicateur, étant basé sur l'opinion des décideurs économiques participant à l'enquête, semble refléter l'impact de l'effet d'annonce des mesures proposées par le gouvernement et devant permettre de simplifier les démarches et procédures qui incombent aux entreprises. Cette évolution ne peut que pousser le gouvernement à renforcer encore les initiatives prises en vue d'une réduction du poids administratif de la part des pouvoirs publics et une plus grande simplification et efficacité administratives. En outre, selon l'opinion des décideurs économiques et des dirigeants d'entreprises interrogés, le positionnement quelque peu décevant du Luxembourg en matière d'**infrastructures**, notamment d'*infrastructures de transport aérien* (29^e place en perdant 2 rangs) et d'*infrastructures portuaires* (26^e place en perdant 3 rangs) se confirme.

L'**environnement macro-économique** reste affecté par les faiblesses conjoncturelles et structurelles (15^e place, soit -3 rangs par rapport à 2012 et -8 places par rapport à 2008). L'important délitement de ce dernier met en relief l'inexorable dégradation de la compétitivité-coûts et prix des entreprises, doublée d'une crise de confiance des marchés et d'une mise sous pression forte des finances publiques dans la plupart des pays. De fait, l'indicateur *d'équilibre budgétaire* chute de 24 places au 57^e rang et l'indicateur *d'épargne nationale* perd 3 places pour se retrouver au 34^e rang. Le classement du WEF reconferme la difficile maîtrise de l'inflation : le curieux avancement de 40 rangs (du 41^e au 1^e) dans l'indicateur *d'inflation* s'explique par le fait que le WEF a attribué la première place aux 43 pays ayant un taux d'inflation compris entre 0,5% et 2,9% en 2012 (le Luxembourg étant placé au dernier rang de ces 43 pays, illustrant de fait que le différentiel d'inflation demeure un défi structurel de l'économie luxembourgeoise).

Une détérioration du classement du Luxembourg est également enregistrée au niveau de pilier de **système de santé et éducation fondamentale** (-8 rangs, soit une chute de la 28^e à la 36^e place par rapport à 2012-2013 et à une 25^e place en 2009), ce qui interpelle au vu de la hausse continue des moyens publics investis et de l'importance du système d'éducation fondamentale dans la cohésion sociale et dans la productivité des (futurs) forces vives du pays. Notamment l'indicateur « *quality of primary education* » (39^e place, -4 places) demeure préoccupant (32^e place il y a 5 ans).

² Etant donné que l'économie luxembourgeoise est au stade de développement le plus développé, dit « *Innovation driven* », les résultats de cet indice ne pèsent que pour 20% dans le classement final. En effet, dans une économie arrivée à un tel stade de maturité, il est supposé que les conditions de base soient de très bonne qualité et adaptées en permanence aux besoins socio-économiques et démographiques. Les gains de compétitivité, pour ces économies, doivent plutôt être le fruit des « facteurs d'efficacité » et des « vecteurs d'innovation ».

Facteurs d'efficacité : progrès à relativiser dans les domaines de l'éducation post-primaire et de l'efficacité du marché du travail ; tendance à la baisse des indicateurs du développement du marché financier et de l'efficacité du marché des biens

Il convient de souligner le meilleur positionnement compétitif du Grand-Duché en ce qui concerne le deuxième indice des **facteurs d'efficacité** (« *efficiency enhancers* ») où le pays figure au 22^e rang mondial en gagnant 2 places. La Chambre de Commerce salue notamment la progression du pilier **Education post-primaire et formation continue** de 8 places au 36^e rang, où tous les indices ont évolué favorablement. Ce résultat est d'autant plus positif que le Luxembourg se trouve traditionnellement classé à un niveau relativement bas pour ce qui est de ce pilier, du fait que certains indicateurs y figurant ne prennent pas en compte la spécificité luxembourgeoise, à savoir le nombre d'étudiants résidents scolarisés à l'étranger.³ Qui plus est, il masque les progrès timides des indicateurs qualitatifs concernant la *qualité du système d'éducation*, la *qualité de l'enseignement en mathématiques et sciences* et la *qualité des écoles de management* qui piétinent à un niveau relativement mitigé (respectivement 34^e, 44^e et 55^e rang). Les 5 places gagnées pour *l'accès à Internet dans les écoles* (9^e) sont à saluer.

C'est en ce qui concerne l'**efficacité du marché du travail** (+15 places, 22^e rang) que les marges de progression sont parmi les plus importantes. Toutefois, les bons résultats sont à interpréter avec prudence. Ainsi, l'amélioration de 15 places ne s'est pas faite à périmètre constant puisque de nouveaux indicateurs se sont rajoutés à ce pilier, permettant au Luxembourg de mieux se placer au niveau du pilier, notamment dans *l'impact des taxes sur les motivations à travailler* (8^e rang) et la *capacité du pays d'attirer et de retenir les talents* (respectivement 8^e et 11^e rang). Pour *l'indicateur de concordance entre rémunération et productivité*, il ressort une 47^e place (54^e place l'an dernier). La position du Luxembourg reste peu favorable dans les indicateurs « traditionnels » de flexibilité du marché du travail, tels que *l'indicateur des pratiques d'embauche et de licenciement* (116^e rang), et celui de *flexibilité dans la détermination des salaires* toujours trop rigides (98^e rang), à mettre dans le contexte de l'indexation des salaires et des rigidités en découlant, et qui constituent, malgré des progrès visibles, des désavantages compétitifs majeurs en comparaison internationale.

Le Luxembourg garde sa 2^e place dans le pilier des **aptitudes technologiques**. Il convient de noter que *l'indicateur de disponibilité des technologies de pointe* (10^e) et celui de *investissements étrangers directs et de transferts technologiques* (7^e) stagnent à un haut niveau, alors que certains indicateurs relatifs à Internet (bande large, nombre d'utilisateurs, etc.) ont tendance à se détériorer légèrement. Au Luxembourg d'améliorer encore sa position compétitive en poursuivant ses efforts en matière de développement des TIC, de la fibre optique et des centres de données, pour ne citer que ces exemples.

Le Grand-Duché se classe moins bien dans les domaines de l'**efficacité du marché des biens** en cédant une place (5^e) et du **développement du marché financier** en perdant deux places (14^e), soit un pilier traditionnel de compétitivité de plus qui périclité. Dans le premier pilier, qui renvoie à la capacité d'un pays à développer des marchés ouverts, avec des conditions de concurrence transparentes, un système fiscal et réglementaire équilibré favorable aux investissements étrangers, force est de constater que des progrès restent à faire en matière de simplification administrative pour les entreprises, comme le démontrent *l'indicateur du nombre de procédures de lancement d'une entreprise* qui n'évolue pas (47^e place contre une 26^e place en 2009-2010), ou encore le recul de 2 rangs de *l'indicateur du nombre de jours pour créer une entreprise* (82^e place, contre une 70^e place en 2009-2010) et *l'indicateur du poids des procédures douanières* (perte de 2 rangs pour une 10^e place). Le

³ *L'indicateur du taux de scolarisation dans l'enseignement tertiaire*, qui tire le classement de ce pilier vers le bas (96^e rang mondial), ne prend pas en compte les résidents étudiant à l'étranger, ce qui pénalise le classement du Luxembourg par rapport à ses pairs.

recul à acter dans le **développement du marché financier** se cristallise autour de l'*indicateur de solvabilité des banques*, (-3 rangs, 21^e place) qui est alertant vu l'importance de ce secteur pour le tissu économique luxembourgeois et en tant que pourvoyeur de fonds à l'économie réelle. Rappelons cependant que cet indicateur est issu de l'enquête menée auprès des chefs d'entreprises. Finalement, eu regard à sa taille de population, le Luxembourg a peu de marge de manœuvre pour faire évoluer l'*indicateur de taille du marché* (-5 rangs), bien que deux nouveaux indicateurs aient été intégrés au pilier : la *valeur nominale du PIB* (91^e) et les *exportations exprimées en pourcentage du PIB* (3^e).

Vecteurs d'innovation : progrès encourageants dans des domaines clés pour la compétitivité du pays

Concernant la troisième catégorie d'indices de la compétitivité, portée vers l'**innovation et les vecteurs dits de sophistication** (« *Innovation and sophistication factors* »), le Luxembourg prend deux places sur l'échiquier international de l'innovation (du 19^e au 17^e rang), avec une amélioration du **degré de sophistication des entreprises** (+1 place, 22^e rang), le pilier lié à l'**innovation** restant constant (18^e). L'indicateur de « *cluster development* » progresse de 3 rangs pour atteindre la 22^e place. La Chambre de Commerce se félicite que l'*indicateur de dépenses des entreprises en recherche & développement* s'améliore encore (de la 15^e à la 13^e place), signe que le secteur privé continue à contribuer à l'effort de RDI national malgré un contexte conjoncturel et structurel pour le moins mitigé; et salue la progression en matière de *capacité d'innovation* (de la 16^e à la 11^e place).

Cependant, les efforts en matière d'investissements et de mise à disposition de moyens financiers importants en faveur de l'innovation, de l'université et des centres de recherche publics ne semblent toujours pas suffisants, comme le suggère le passage de la 17^e à la 19^e place de l'*indicateur de collaborations R&D entre universités et les acteurs économiques*. Il est cependant primordial d'éviter un éloignement de la recherche publique des besoins des entreprises et de l'économie au vu de l'importance de la valorisation des résultats en matière de R&D. Les efforts afin d'attirer les chercheurs et travailleurs qualifiés sur le territoire luxembourgeois, tels l'introduction de la carte bleue européenne ou encore les circulaires fiscales pour attirer des travailleurs hautement qualifiés, semblent commencer à porter leurs fruits, au vu de la progression continue des dernières années du niveau de l'*indicateur de disponibilité d'ingénieurs et de scientifiques* (81^e en 2011-2010, 75^e en 2012-2013 et 62^e en 2013-14).

Annexe 1: Classement global 2013-2014 et comparaison avec la période 2012-2013

GCI 2013-2014					GCI 2013-2014				
Country/Economy	Rank (out of 148)	Score (1-7)	Rank among 2012-2013 economies*	GCI 2012-2013	Country/Economy	Rank (out of 148)	Score (1-7)	Rank among 2012-2013 economies*	GCI 2012-2013
Switzerland	1	5.67	1	1	Croatia	75	4.13	75	81
Singapore	2	5.61	2	2	Romania	76	4.13	76	78
Finland	3	5.54	3	3	Morocco	77	4.11	77	70
Germany	4	5.51	4	6	Slovak Republic	78	4.10	78	71
United States	5	5.48	5	7	Armenia	79	4.10	79	82
Sweden	6	5.48	6	4	Seychelles	80	4.10	80	76
Hong Kong SAR	7	5.47	7	9	Lao PDR	81	4.08	n/a	n/a
Netherlands	8	5.42	8	5	Iran, Islamic Rep.	82	4.07	81	68
Japan	9	5.40	9	10	Tunisia	83	4.06	n/a	n/a
United Kingdom	10	5.37	10	8	Ukraine	84	4.05	82	73
Norway	11	5.33	11	15	Uruguay	85	4.05	83	74
Taiwan, China	12	5.29	12	13	Guatemala	86	4.04	84	83
Qatar	13	5.24	13	11	Bosnia and Herzegovina	87	4.02	85	88
Canada	14	5.20	14	14	Cambodia	88	4.01	86	85
Denmark	15	5.18	15	12	Moldova	89	3.94	87	87
Austria	16	5.15	16	16	Namibia	90	3.93	88	92
Belgium	17	5.13	17	17	Greece	91	3.93	89	96
New Zealand	18	5.11	18	23	Trinidad and Tobago	92	3.91	90	84
United Arab Emirates	19	5.11	19	24	Zambia	93	3.86	91	102
Saudi Arabia	20	5.10	20	18	Jamaica	94	3.86	92	97
Australia	21	5.09	21	20	Albania	95	3.85	93	89
Luxembourg	22	5.09	22	22	Kenya	96	3.85	94	106
France	23	5.05	23	21	El Salvador	97	3.84	95	101
Malaysia	24	5.03	24	25	Bolivia	98	3.84	96	104
Korea, Rep.	25	5.01	25	19	Nicaragua	99	3.84	97	108
Brunei Darussalam	26	4.95	26	26	Algeria	100	3.79	98	110
Israel	27	4.94	27	26	Serbia	101	3.77	99	95
Ireland	28	4.92	28	27	Ghana	102	3.77	100	109
China	29	4.84	29	29	Lebanon	103	3.77	101	91
Puerto Rico	30	4.87	30	31	Argentina	104	3.76	102	94
Iceland	31	4.86	31	30	Dominican Republic	105	3.76	103	105
Estonia	32	4.85	32	34	Suriname	106	3.75	104	114
Oman	33	4.84	33	32	Mongolia	107	3.75	105	93
Chile	34	4.81	34	33	Libya	108	3.73	106	113
Spain	35	4.57	35	36	Bhutan	109	3.73	n/a	n/a
Kuwait	36	4.56	36	37	Bangladesh	110	3.71	107	118
Thailand	37	4.54	37	38	Honduras	111	3.70	108	90
Indonesia	38	4.53	38	50	Gabon	112	3.70	109	99
Azerbaijan	39	4.51	39	46	Senegal	113	3.70	110	117
Panama	40	4.50	40	40	Ghana	114	3.69	111	103
Malta	41	4.50	41	47	Cameroun	115	3.68	112	112
Poland	42	4.46	42	41	Gambia, The	116	3.67	113	98
Bahrain	43	4.45	43	35	Nepal	117	3.66	114	125
Turkey	44	4.45	44	43	Egypt	118	3.63	115	107
Mauritius	45	4.45	45	54	Paraguay	119	3.61	116	116
Czech Republic	46	4.43	46	39	Nigeria	120	3.57	117	115
Barbados	47	4.42	47	44	Kyrgyz Republic	121	3.57	118	127
Lithuania	48	4.41	48	45	Cape Verde	122	3.53	119	122
Italy	49	4.41	49	42	Lesotho	123	3.52	120	137
Kazakhstan	50	4.41	50	51	Switzerland	124	3.52	121	136
Portugal	51	4.40	51	49	Tanzania	125	3.50	122	120
Latvia	52	4.40	52	55	Côte d'Ivoire	126	3.50	123	131
South Africa	53	4.37	53	52	Ethiopia	127	3.50	124	121
Costa Rica	54	4.35	54	57	Liberia	128	3.45	125	111
Mexico	55	4.34	55	53	Uganda	129	3.45	126	123
Brazil	56	4.33	56	48	Benin	130	3.45	127	119
Bulgaria	57	4.31	57	62	Zimbabwe	131	3.44	128	132
Cyprus	58	4.30	58	58	Madagascar	132	3.42	129	130
Philippines	59	4.29	59	65	Pakistan	133	3.41	130	124
India	60	4.28	60	59	Venezuela	134	3.35	131	126
Peru	61	4.25	61	61	Mali	135	3.33	132	128
Slovenia	62	4.25	62	56	Malawi	136	3.32	133	129
Hungary	63	4.25	63	60	Mozambique	137	3.30	134	138
Russian Federation	64	4.25	64	67	Timor-Leste	138	3.25	135	136
Sri Lanka	65	4.22	65	68	Myanmar	139	3.23	n/a	n/a
Rwanda	66	4.21	66	63	Burkina Faso	140	3.21	136	133
Montenegro	67	4.20	67	72	Mauritania	141	3.19	137	134
Jordan	68	4.20	68	64	Angola	142	3.15	n/a	n/a
Colombia	69	4.19	69	69	Haiti	143	3.11	138	142
Vietnam	70	4.18	70	75	Sierra Leone	144	3.01	139	143
Ecuador	71	4.18	71	86	Yemen	145	2.98	140	140
Georgia	72	4.15	72	77	Burundi	146	2.92	141	144
Macedonia, FYR	73	4.14	73	80	Guinea	147	2.91	142	141
Botswana	74	4.13	74	79	Chad	148	2.85	143	139

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter :

Affaires économiques
Tél. : (+352) 42 39 39 - 350
E-mail : eco@cc.lu